

L'AJJ

Mensuel de la Ville d'Aubagne
N°900 • Mars 2026 • aubagne.fr

A photograph of four young people (two men and two women) walking in a public square. They are wearing sashes that say 'C.M.P. VILLE D'AUBAGNE'. They are holding bouquets of flowers. In the background, there is a tall flagpole with the French flag, and a crowd of people. The sky is blue with some clouds. The foreground is filled with out-of-focus pink and red flowers.

**Aubagne
la citoyenneté
en action**

#Aubagne en mouvement

AUBAGNE
en Provence



Route Européenne
de la CÉRAMIQUE



P. 4
**HOMMAGE À
THÉRÈSE NEVEU**



P. 5
**AUBAGNE REJOINT
LE TOP 300 DES
VILLES OÙ IL FAIT
BON VIVRE**



P. 6
**VIDÉO-
VERBALISATION DES
DÉPÔTS SAUVAGES**



P. 15-18
**AUBAGNE,
LA CITOYENNETÉ
EN ACTION**



P. 19
**DYLAN BOUSON,
GÉNÉRATION
ENGAGÉE**



P. 20-21
**LE MÉDIABUS,
UNE BIBLIOTHÈQUE
DE PROXIMITÉ**



VIVEZ PLEINEMENT LE QUOTIDIEN AUBAGNAIS
Abonnez-vous à la newsletter et aux réseaux sociaux
pour suivre l'actualité de la ville !

✉ aubagne.fr/newsletter

📷 @villedaubagne

📺 @villedaubagne

📺 @villedaubagne

📺 @ville.daubagne

📺 Ville d'Aubagne

📺 villedaubagne

ALERTE SMS AUBAGNE

Inondation, incendie, incident trafic ou travaux...
soyez alertés en temps réel ! Abonnez-vous :
aubagne.fr/sms

NUMÉROS UTILES

FRAP FORCE RAPIDE ACTION PROPRETÉ

Conteneur renversé ? Branche d'arbre au sol ? Dépôt
sauvage d'encombrants ? Contactez la FRAP, du
lundi au samedi de 8h à 18h.

0800 00 66 23 (appel non surtaxé)

AUBAGNE À VOTRE SERVICE

Problème de nettoyage dans votre rue ? Problème
d'éclairage ? Un service municipal à améliorer ?
Contactez Aubagne à votre service, du lundi au
vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

0800 18 19 19 (appel non surtaxé)

ou aubagne.avotreservice@aubagne.fr

CSU CENTRE DE SUPERVISION URBAIN

Le CSU gère l'ensemble des caméras et reçoit les
appels liés à un problème de sécurité.

CSU Aubagne, 24h/24 et 7j/7 • 04 42 18 19 39

■ **Mairie (standard)**
04 42 18 19 19

■ **France Services**
04 42 18 19 20

■ **Aubagne à votre
service**
0800 18 19 19

■ **Espace Aubagne Seniors**
04 42 18 19 05

■ **Accès au Droit
Juridique Seniors**
04 42 18 19 01

■ **Allo Déchets/
Encombrants**
0 800 94 94 08

■ **Police Secours**
17

■ **Pompiers**
18

■ **Commissariat**
04 88 22 71 00

■ **Gendarmerie**
04 42 82 90 17

■ **Police municipale/CSU**
04 42 18 19 39

■ **Urgence Sécurité Gaz**
0800 473 333

■ **Urgences Médicales**
15

■ **Centre Anti-Poison**
04 91 74 41 68

■ **Centre hospitalier
Edmond-Garcin**
04 42 84 70 00

■ **Clinique de la
Casamance**
04 91 88 40 00

■ **CPAM**
01 84 90 36 46

■ **CSAPA (addictologie)**
04 42 70 54 30

■ **Maison du partage**
04 42 18 19 73

■ **Métropole antenne
d'Aubagne**
04 42 62 80 00

■ **L'Eau des collines**
04 42 62 45 00

■ **Office de Tourisme
intercommunal
du Pays d'Aubagne
et de l'Étoile**
04 42 03 49 98

■ **Les Lignes de L'Agglo**
04 42 03 24 25

■ **Taxis**
04 42 03 80 80

■ **Urgence électricité
ENEDIS**
09 72 67 50 13

■ **SOS Vétérinaire**
09 70 24 70 24

■ **SPA / Fourrière
animale Marseille**
04 91 45 63 51
du lundi au samedi

L'ÉDITO



AUBAGNE, LA CITOYENNETÉ EN ACTION

La citoyenneté constitue le fondement de notre démocratie, et elle s'appuie sur un équilibre indispensable entre **droits et devoirs** : prendre part à la vie démocratique tout en respectant les règles communes, afin de contribuer au bien-être et à l'harmonie collective.

Les Aubagnais disposent de nombreux espaces pour faire vivre leurs droits et s'exprimer : conseils d'écoles, consultations publiques, conseils de quartiers. Ils peuvent également s'appuyer sur des dispositifs municipaux tels que *l'Espace France Services* ou *Aubagne à votre service*.

En ce mois de mars, les citoyens inscrits sur les listes électorales seront appelés à prendre part à la vie démocratique en exerçant leur **droit de vote** lors des **élections municipales les 15 et 22 mars**. Par ce geste essentiel, ils contribueront directement aux choix qui dessineront l'avenir et le cadre de vie de notre commune.

La vie en collectivité implique également des devoirs : respecter les règles communes, faire preuve de civisme et cultiver la solidarité. Le civisme s'exprime chaque jour à travers des gestes simples : prendre soin de l'espace public, protéger notre environnement, adopter un comportement responsable ou encore s'engager dans la vie associative et les initiatives locales. La solidarité, valeur profondément ancrée dans notre territoire, nous encourage à être attentifs les uns aux autres, à accompagner les plus fragiles, en particulier grâce aux interventions du Centre communal d'action sociale. C'est par cette attention portée à autrui que se construit une ville plus juste, plus unie et plus fraternelle.

Dans notre ville, le sens civique s'apprend et s'exerce dès le plus jeune âge. Le Conseil Municipal des Jeunes en est une illustration concrète. Il offre aux jeunes la possibilité de découvrir le fonctionnement des institutions locales, de porter des projets et de s'engager activement dans la vie de la commune. Par leur participation, ils deviennent de véritables acteurs de leur ville, renforcent leur sens des responsabilités et font l'expérience vivante de la démocratie participative.

À Aubagne, la citoyenneté se manifeste au quotidien dans les quartiers, les écoles, les associations et les instances participatives. Elle concerne chacun d'entre nous, offrant à tous les habitants l'opportunité de s'impliquer et de renforcer le lien social au sein de la ville.

Gérard Gazay

Aubagne au Jour le Jour • vous ne recevez pas régulièrement l'AJJ ? ✉ Dites-le nous : ajj@aubagne.fr



Directeur de la publication : Gérard Gazay • Directeur de la communication : Yannick Quichaud • Rédaction : Jean-Pierre Vallorani, Barbara Tabuteau, Sandra Rouqueirol, Mathieu Houllière • Photos : Tristan Pilat, Jean-Pierre Vallorani • Pôle graphique : Thomas Moulin • Diffusion : Thomas Mateos • Administration : Fouzia Rebiāï • Réalisation : Agence Declik • Communication : rue de la Liberté 13400 Aubagne • Tél. : 04 42 18 16 86 • Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2026 • ISSN : 1243-6127 • Tirage : 26 000 exemplaires • Impression : Print concept



Jeudi 29 janvier



SPECTACLE DE CHRISTELLE CHOLLET

Avec « 20 ans déjà », Christelle Chollet revisitait au Comœdia vingt années d'une carrière entremêlant musique et humour, inventant sa propre formule : le One-Woman-Show-Musical. Le public aubagnais a succombé à ce doux tourbillon d'énergie contagieuse.

Vendredi 30 janvier



LA NUIT DES CONSERVATOIRES

À l'occasion de cet événement national consacré à la richesse et la diversité de l'art, le Conservatoire municipal Vladimir Cosma, la Médiathèque Marcel Pagnol et l'Espace des Libertés ont proposé un parcours captivant entre musique, danse, théâtre et découvertes artistiques.

Mercredi 4 février



HOMMAGE À THÉRÈSE NEVEU

Lors du 160^e anniversaire de la naissance de Thérèse Neveu, un rendez-vous a été organisé à l'Hôtel de ville, ponctué d'une visite guidée de l'exposition « Trésors de la crèche Neveu », d'une Pastorale Maurel interprétée par le groupe « L'Envejo de jouga » et d'une projection de photos de ses santons.

Jeudi 5 février



LES 11^È ASSISES DE LA SANTÉ

Ce rendez-vous aubagnais devenu incontournable avait pour thème « les conduites addictives », révélant plusieurs approches innovantes sur le territoire, sous le regard expert du grand témoin le Dr Michael Bazin, chef du Service addictologie du Centre Hospitalier d'Allauch.

Samedi 7 février



LA MUSIQUE FUT BONNE AVEC LE GROUPE EN PASSANT!

Il n'a suffi que d'une soirée pour que le public aubagnais s'envole à l'Espace des Libertés! Un concert organisé par l'association AD2C, au cours duquel le groupe *En passant* a brillamment revisité le répertoire de Jean-Jacques Goldman.

Samedi 7 février



ÉLÉGANCE, ROMANTISME ET RAFFINEMENT POUR MISS HARMONY

Le Théâtre Comœdia a accueilli l'élection de Miss Harmony Provence-Alpes-Côte d'Azur 2026, un concours qui valorise la beauté au-delà de l'apparence physique, en mettant en lumière les qualités du cœur. Félicitations à Tiphaine Revy, élue Miss Harmony PACA 2026 et lauréate du prix du public!

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



AUBAGNE REJOINT LE TOP 300 DES VILLES OÙ IL FAIT BON VIVRE

L'Association des Villes et Villages où il fait bon vivre a dévoilé son palmarès 2026. Cette année, Aubagne franchit un cap symbolique : la commune se classe 299^e sur les 34 727 villes de France métropolitaine. Il s'agit de sa meilleure position depuis la création de ce palmarès en 2020.



Après une 324^e place obtenue en 2025, déjà marquée par une augmentation spectaculaire de 87 rangs, la ville d'Aubagne confirme sa dynamique cette année avec un nouveau gain de 25 places. Elle occupe également **la 4^e place sur 119 communes au niveau départemental et la 1^{re} place parmi les 11 villes de 20 000 à 50 000 habitants.** Créé pour mettre en lumière les communes les plus engagées au service de leurs administrés, **le palmarès s'appuie sur 197 critères répartis en 11 catégories** : qualité de vie, sécurité, santé, éducation, transports, protection de l'environnement, commerces et services, sports et loisirs, finances et impôts locaux, solidarité et attractivité immobilière. Neuf nouveaux critères liés à la santé, la sécurité et les transports viennent cette année enrichir les catégories les plus plébiscitées par les Français. Cette méthodologie, fondée sur des données publiques et officielles, garantit une reconnaissance objective et comparable entre les territoires. Alexandre Saussez, trésorier de l'association, nous confie : « Notre palmarès et l'exploitation du label proposé aux communes les mieux classées constituent un outil concret de valorisation et de reconnaissance pour les communes, d'amélioration de leur visibilité ainsi qu'un

levier puissant pour promouvoir leur dynamisme ». À Aubagne, cette avancée se distingue notamment en matière de **santé, d'éducation et de solidarité**, trois secteurs où la Ville enregistre ses meilleurs résultats. Elle traduit les efforts consentis par la commune pour améliorer le cadre de vie, renforcer la sécurité, développer les mobilités, étendre la végétalisation des espaces publics et consolider les services publics de proximité. Cette qualité de vie renforcée stimule l'attractivité du territoire, illustrée par un essor notable du tourisme au Pays d'Aubagne et de l'Étoile en 2025 :

une hausse de la fréquentation de 14 % (12 967 visiteurs accueillis), des actes d'accueil de 9 % (soit un total de 18 319), des sites culturels à des niveaux records, une offre désormais répartie sur l'année et une activité commerciale solide. Ce classement témoigne de la dynamique engagée et des initiatives conduites au quotidien pour renforcer le bien-être des habitants.

Pour consulter l'intégralité du palmarès : www.villesetvillagesouilfaitbonvivre.com



PRÉVENTION

VIDÉO-VERBALISATION
DES DÉPÔTS SAUVAGES

La Ville d'Aubagne renforce sa lutte contre les dépôts sauvages, qui ont entraîné l'enlèvement d'environ 1 000 tonnes de déchets en 2025, pour un coût dépassant 800 000 euros pour la collectivité. Depuis janvier, la commune s'appuie sur la vidéo-verbalisation pour combattre ce fléau.

Autorisée à constater les infractions du quotidien grâce aux caméras installées en centre-ville, la Police municipale verbalise notamment le stationnement sur les trottoirs, sur les passages piétons ainsi que les arrêts prolongés de véhicules. Bien que la vidéo-verbalisation soit déployée sur l'ensemble du territoire communal depuis 2022, la Police municipale ne disposait jusqu'à présent que d'une compétence limitée pour sanctionner les dépôts sauvages, ne pouvant verbaliser que les auteurs pris en flagrant délit et identifiés comme riverains. Confrontée à l'augmentation des dépôts sauvages, la municipalité a saisi le Procureur de la République près le Tribunal judiciaire de Marseille. Face à l'ampleur de la situation, le Procureur a élargi les compétences de la Police municipale d'Aubagne. Désormais, la vidéo-verbalisation permet de sanctionner toute infraction commise au moyen d'un véhicule en dehors du centre-ville, dès lors que son numéro de plaque d'immatriculation peut être identifié. Le propriétaire du véhicule impliqué dans un dépôt sauvage se voit infliger une amende. Par ailleurs, la Police municipale est habilitée à consulter les enregistrements

vidéo avec un recul pouvant aller jusqu'à quinze jours afin de constater et vérifier l'infraction.

Un opérateur intégré au Poste de Commandement et de Supervision Urbain (PCSU) est exclusivement dédié à ce dispositif de lutte contre les dépôts sauvages. Au 1^{er} mars, plus d'une centaine de contraventions, d'un montant s'élevant à 150 € ou 200 € en cas de non-paiement dans les 15 jours, ont déjà été dressées. En cas de dépôt important constaté, une amende administrative d'un montant de 500 € par m³ peut être ajoutée. Il convient de souligner que l'ensemble des caméras de la ville - plus de 200 réparties sur tout le territoire - peut être utilisé pour la vidéo-verbalisation. Aujourd'hui, une attention particulière est portée aux points d'apport volontaire ainsi qu'aux conteneurs.

Ce dispositif de vidéo-verbalisation complète les moyens déployés par la Ville pour lutter contre les dépôts sauvages. En effet, elle utilise

un nouveau camion-grue, mobilise un prestataire extérieur sur certains « points noirs » identifiés pour traiter ces dépôts, et emploie des agents assermentés de la Cellule Qualité de l'Espace Public (CQEP) qui procèdent aux actions de recherche et de constats de dépôts sauvages sur l'ensemble des secteurs et des « points noirs » non couverts par les systèmes de vidéoprotection.



ENVIRONNEMENT

COMPRENDRE LA FORÊT
POUR MIEUX LA PRÉSERVER

Pour la sixième année consécutive, la Ville d'Aubagne organise le 20 mars prochain la « Journée Internationale des Forêts ». Déployée par l'association Teragir depuis 2016, cette journée ludique et pédagogique à l'attention des scolaires s'inscrit dans le cadre du programme intitulé « La Forêt s'invite à l'École » ainsi que de l'offre Éducation Artistique et Culturelle (EAC) et du dispositif Écologie Positive de la Ville.



Pilotée par l'Unité Animation et EAC de la Direction de l'Éducation, cette nouvelle édition rassemblera six classes de CM2, soit environ 140 élèves, issus des écoles Mermoz, Pin Vert, Victor Hugo et Passons, au Centre de Loisirs des Espillières, site de référence en matière d'éducation à l'environnement. Tout au long de la journée, les enfants participeront aux douze ateliers ludiques et interactifs proposés à la fois par la Direction du Développement Éducatif de la Ville et les différents partenaires présents : l'association Colinéo, la FAIL 13, l'Épage HuCA Huveaune, La Provence des Abeilles, les Pompiers Bouches du Rhône 13, Association Prévention MAIF ou bien encore le Centre d'Art contemporain Les Pénitents Noirs, nouveau participant à cette belle aventure. Balades et découvertes des plantes de la pinède, jeux de piste, observations de la biodiversité et de la ripisylve, ateliers sensoriels et artistiques, prévention des incendies, réalisations de bombes à graines, rencontres avec un apiculteur et plantations d'une cinquantaine

d'arbustes fleuris, fournis gratuitement par les Pépinières du Lubéron, offriront aux jeunes scolaires l'opportunité de savoir reconnaître les espèces méditerranéennes, de mieux comprendre le rôle essentiel de la forêt tout comme l'équilibre des écosystèmes dans un contexte de changement climatique. Pour conclure en beauté ce chaleureux moment de partage et de convivialité, un goûter fourni

par Garig, le prestataire de la restauration collective à Aubagne, sera également distribué aux enfants. Cet événement éducatif et fédérateur contribuera assurément à éveiller la conscience des élèves et de leurs familles sur la nécessaire protection de la biodiversité et des forêts, en leur transmettant, par la connaissance et le respect du vivant, l'envie d'agir plus concrètement et durablement.



ÉDUCATION

L'ÉCOLE DE BEAUDINARD RELÈVE LE DÉFI TEXTILE!

Chaque année, près de 20 000 tonnes de textiles non triés finissent dans nos poubelles au lieu d'être réemployés ou recyclés. Pour limiter ce gaspillage, la Métropole Aix-Marseille-Provence organise, du 16 mars au 10 avril 2026, la troisième édition de la *Course des Textiles*, un challenge éducatif inter-écoles, intégré au Plan métropolitain de prévention des déchets.

Cette opération vise à sensibiliser les élèves et leurs familles à l'impact environnemental de nos modes de consommation ainsi qu'à l'importance du tri. **En 2025, la mobilisation avait permis de collecter 7,4 tonnes, soit 2,24 kg par élève.** Cette année, parmi les 43 écoles participantes réparties sur 28 communes, **l'école de Beaudinard s'engage pour la troisième fois consécutive.** Pour Audrey Molina, sa Directrice : « *prendre part à cette opération est une évidence tant nous sommes très investis en faveur de l'écologie, avec des actions comme le nettoyage des berges de l'Huveaune.* ». Une classe de CM2, désignée classe référente, a bénéficié en février d'une séance d'information animée par la Métropole : à travers l'exemple de la fabrication d'un jean, dont le parcours

peut atteindre 65 000 km, les élèves ont mieux compris les conséquences désastreuses de la production industrielle et de la consommation vestimentaire intensive sur l'environnement. Ils ont ensuite relayé ces enseignements et les consignes de tri auprès des autres classes. Trois écoles seront

récompensées fin avril, et les prix seront remis avant l'été.

Une initiative à la fois pédagogique et concrète, qui soutient l'objectif métropolitain de réduire de 10 % les déchets ménagers par habitant et encourage de nouveaux comportements.



MY KEEPER VEILLE SUR NOS ÉCOLES

La Ville a équipé ses 25 écoles publiques du dispositif d'alerte intrusion « My Keeper » afin de renforcer leur sécurité. Au total, 257 balises connectées, combinant signal sonore et déclenchement d'alerte, ont été déployées dans l'ensemble des classes, bureaux de direction, restaurants scolaires et espaces périscolaires.

Le service Cadre de vie des écoles, rattaché à la direction Éducation, a supervisé la phase de déploiement et de tests organisée en janvier et février dans tous les établissements scolaires. La formation proposée aux utilisateurs en novembre dernier a permis de se familiariser avec le fonctionnement de ces boîtiers mobiles. Le système est désormais pleinement opérationnel. En cas de menace, un appui prolongé suffit à déclencher instantanément l'alerte et la mise en œuvre du Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS). L'information est simultanément transmise aux équipes de l'école, aux établissements à proximité et à la Police municipale via le Poste de commandement et de surveillance urbain, garantissant une

intervention rapide et coordonnée. Le 6 février dernier, une alerte déclenchée à l'école maternelle Nelson Mandela a permis d'en vérifier concrètement l'efficacité. Béatrice Didier, responsable du site pour l'élémentaire témoigne : « On

est averti dans la seconde, le boîtier vibre immédiatement. Ce dispositif améliore la réactivité des équipes et renforce la protection des personnels comme des enfants. »



SANTÉ



L'ÉLAN PRÉVENTIF DU PROJET JASS

Aubagne est la première ville pilote en France à accueillir le programme Jeunes Addictions Sport Santé (JASS), un projet innovant de prévention des addictions chez les adolescents. Financé pour trois années par l'Agence Régionale de Santé PACA et porté par le Centre Hospitalier Valvert, ce dispositif s'inscrit dans une démarche de santé publique ambitieuse, fondée sur la mobilisation collective et l'action de proximité.

Inspiré du modèle islandais *Planet Youth*, le programme JASS poursuit un double objectif : étudier les conditions de son implantation en France et créer un environnement protecteur pour les adolescents, notamment par la promotion du sport.

En janvier 2025, les collégiens des classes de 3^e ont répondu à un questionnaire anonyme abordant les facteurs de risques et de protection, en lien avec la famille, l'école, les relations avec les pairs et les activités de loisirs. L'analyse de ces résultats a permis de constituer des groupes de travail, associant les services de la Ville et ses partenaires institutionnels et associatifs afin de co-construire des solutions adaptées aux besoins identifiés et aux réalités du territoire. Depuis la rentrée, plusieurs initiatives sont engagées autour de quatre axes prioritaires : changer le regard des adultes sur la jeunesse, renforcer l'engagement de la communauté, améliorer la santé mentale des jeunes et structurer une communication transversale. Parmi elles, figurent par exemple le « *Bien-être connecté* », outil permettant aux jeunes de se situer par rapport à leur état et de repérer les ressources locales.

Du 30 mars au 15 avril, un challenge « bien-être connecté » sera aussi organisé pour les classes de 4^e visant à encourager l'activité physique et à limiter la consommation de soda. Pour enrichir ces actions, un *photo-voix est intégré au volet recherche-action* conduit par Camille Guérin, ingénieur de recherche en santé publique attaché au projet. Elle précise l'intérêt d'une telle démarche : « *les collégiens sont considérés comme des co-chercheurs les plus à même d'exprimer leurs ressentis sur les addictions et les facteurs associés dans leur environnement.* ». C'est dans ce cadre-là que neuf jeunes du CMJ exposeront une quinzaine de photos en lien avec cette thématique à l'Espace Art et Jeunesse du 10 au 27 mars. La ville d'Aubagne confirme sa volonté de faire de la prévention un levier essentiel pour améliorer la santé et le bien-être de ses jeunes.

LE BIENÊTROMÈTRE

Positionne-toi

Tout est OK

Demande conseil à quelqu'un de confiance

Protège-toi, demande de l'aide

JE PRENDS SOIN DE MOI

Si j'ai des pensées suicidaires ou des idées noires, je peux appeler le 1114

En cas de violence, je peux appeler le 119

Si je suis victime de harcèlement, je peux appeler le 3018

Tous les appels aux numéros verts sont anonymes et gratuits

Pour toute question sur ma santé : le Fil Santé Jeunes 10700 (fil@fil-santé-jeunes.com) Tel : 0800 235 236

Le Collectif Santé Jeunes
18, Boulevard Gambetta
13400 AUBAGNE
Tel : 04 42 84 41 08

Point d'Accueil Écoute Jeunes et Espace Santé Jeunes
Accueil inconditionnel, anonyme et gratuit des jeunes de 11 à 25 ans et de leur entourage par une équipe de psychologues et de chargés de prévention en santé publique
www.collectifsantajeunes.org

Le service de Prévention spécialisée de la ville d'Aubagne
Avenue Antoine Boyer (à côté du CCAS)
13400 AUBAGNE
Tel : 04 42 71 41 36
04 74 33 43 08

Accueil inconditionnel des jeunes de 10 à 25 ans et de leurs familles par une équipe d'Éducateurs Spécialisés : écoute, accompagnement et orientation

la Consultation Jeunes Consommateurs CSAPA le 7
7, Avenue Joseph Fallon
13400 AUBAGNE
Tel : 04 42 70 54 30

Pour les jeunes et leurs familles confrontés à une addiction avec ou sans substance. Les familles sont accueillies, même sans le jeune s'il est la personne concernée, par un psychologue et une assistante sociale
Prise en charge gratuite

Valvert | CSAPA | JASS

↳ VIE ASSOCIATIVE

LES COWBOYS COUNTRY DANCERS ENFLAMMENT LE PARQUET!



Fondée en septembre 2025, l'association de danse en ligne *Cowboys country dancers*, présidée par Monique Grimaud, connaît un succès fulgurant !

Dès sa première participation à la Fête des associations, l'association comptait 20 adhérents, ils sont aujourd'hui deux fois plus nombreux. L'association des *Cowboys country dancers* a trouvé son public en quelques mois, pour le plus grand plaisir de sa présidente Monique Grimaud : « Notre association est la seule entièrement consacrée à la country, une musique de danse sur laquelle nous dansons en ligne. Chacun participe avec enthousiasme en arborant chapeaux, bottes et t-shirts aux couleurs du club. »

Les élèves ont eu l'occasion de participer au Téléthon 2025 avec une séance d'initiation et prévoient une participation à un événement organisé par l'association aubagnaise Tortuga en juin prochain. Cette association anime des cours le

mercredi après-midi à la salle Hélios à l'Agora. Les cours sont ouverts aux femmes comme aux hommes de tous âges : la benjamine de l'association a 12 ans, tandis que la doyenne approche les 75 ans, et les danseurs se retrouvent

chaque mois au cours d'une soirée dansante. Monique Grimaud, devenue animatrice après dix années de danse, se réjouit de voir ses élèves évoluer, profiter de la chaleur du groupe et se divertir sans retenue. Rejoignez-les !



↳ SOLIDARITÉ

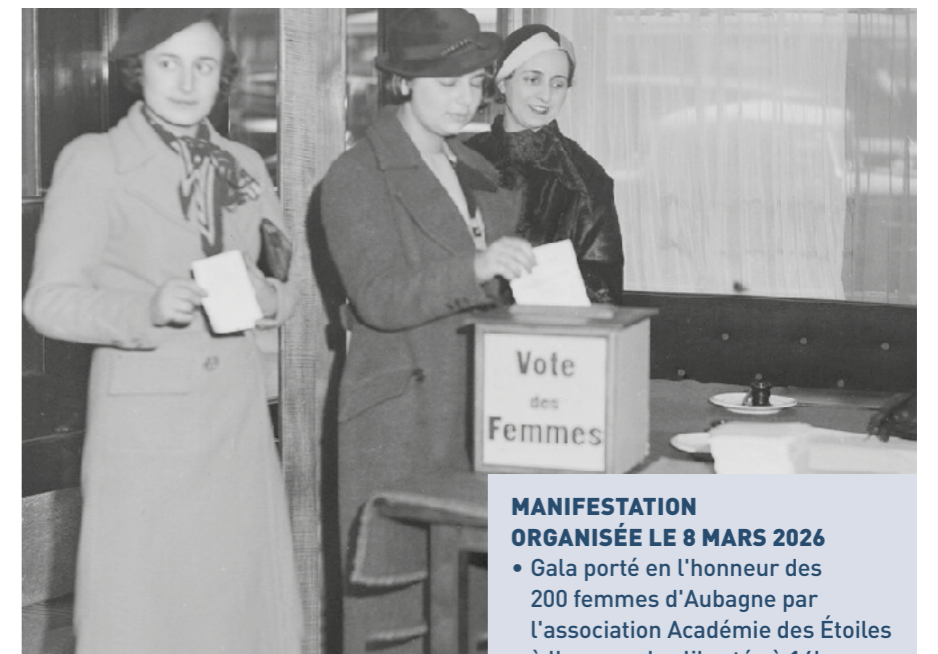


JOURNÉE DES DROITS DE LA FEMME

Le 8 mars marque la Journée internationale des femmes, une journée emblématique d'engagement, de sensibilisation et de mobilisation consacrée à la défense des droits des femmes, à l'égalité et à la justice, des principes que la Ville d'Aubagne place au cœur de son action.

Cette journée puise ses origines dans l'histoire des luttes ouvrières et des manifestations de femmes au tournant du XX^e siècle en Amérique du Nord et en Europe. À la fin des années 1960, la date du 8 mars va devenir le symbole du combat pour la libération des femmes. En 1977, l'ONU l'officialise, la France célèbre officiellement le 8 mars à partir de 1982.

La défense des droits des femmes se concrétise à Aubagne par un plan d'actions pluriannuel articulé autour de quatre axes : lutte contre les violences faites aux femmes, santé, égalité professionnelle et économique, culture de l'égalité. Par ailleurs, la municipalité a signé la Charte européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale et un contrat local de lutte contre les violences conjugales, sexistes et sexuelles avec ses partenaires du territoire. Le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (CISPDR) tient quatre commissions par an consacrées aux violences faites aux femmes et soutient des associations comme AVAD, Solidarité Femmes 13 et Résonances.



LE DROIT DE VOTE DES FEMMES

Le suffrage féminin en France est le résultat d'un long combat, porté par des figures militantes et des mouvements féministes dès 1791. Plus d'un siècle plus tard, les « suffragettes » militeront pour faire reconnaître ce droit. Le 29 avril 1945, les Françaises votent pour la première fois lors des élections municipales.

MANIFESTATION ORGANISÉE LE 8 MARS 2026

- Gala porté en l'honneur des 200 femmes d'Aubagne par l'association Académie des Étoiles à l'espace des libertés à 14h.
- Exposition « Femmes remarquables » dans le hall de l'espace des libertés.
- L'Office de tourisme propose le dimanche 8 mars à 15h la visite guidée « Aubagne au féminin », un véritable coup de projecteur sur des femmes charismatiques qui ont marqué l'histoire d'Aubagne et ont contribué à constituer l'identité de la ville.

TOUT LE MONDE PEUT FAIRE DU BÉNÉVOLAT

Que vous soyez lycéen, étudiant, salarié, en recherche d'emploi, retraité... le bénévolat vous attend ! Les annonces ci-dessous vous intéressent ? Contactez la Maison de la Vie Associative, allée Robert-Govi à Aubagne au 04 42 18 17 75



ASSOCIATIONS CHERCHENT :

- Bénévoles pour recevoir des personnes en recherche de mission de bénévolat et les orienter vers les associations du territoire qui en ont exprimé le besoin.
- Bénévoles (disponibles le lundi, mardi ou vendredi en matinée) et souhaitant s'engager dans l'enseignement du Français Langue Étrangère (FLE) auprès d'un public non francophone. Une expérience dans l'enseignement n'est pas indispensable, en revanche un bon niveau de français, de la bienveillance et de la motivation sont essentiels. Un accompagnement peut également être proposé aux nouveaux bénévoles.
- À constituer une équipe de bénévoles pour aider au lancement puis à la pérennisation de cette toute nouvelle association (secteur culturel) : mise en place de l'organisation administrative (sauf trésorerie), recherche d'adhérents, contacts entreprise pour mécénat, contacts institutionnels, communication, et généralement tous domaines

- et compétences qui pourraient lui être apportés.
- Un bénévole pour renforcer l'équipe dirigeante déjà constituée de trois personnes. Formation et accompagnement assurés.
- 3 ou 4 bénévoles pour animer un atelier de français langue étrangère. Animation en binômes ou trinômes : aussi le désir (à défaut de l'expérience) de travailler en équipe (et non en solo) est indispensable. À noter qu'il n'est pas nécessaire d'être enseignant : l'objectif étant de donner les bases suffisantes de français pour se débrouiller dans la vie quotidienne.
- Bénévoles pour permanence accueil téléphonique le mercredi après-midi et le vendredi après-midi.
- Bénévoles pour visiter des personnes malades, âgées, isolées à domicile ou en Structure (Hôpitaux, EPHAD, Foyer).
- et/ou animer des après-midi récréatifs (loto, autres...).

- 2 Bénévoles souhaitant s'investir dans la gouvernance de l'Association et/ou 2 bénévoles pour assurer les tâches administratives.
- Bénévoles pour plantation et entretien de jardins partagés (partage des récoltes).
- Bénévoles pour Secrétariat et Bénévoles pour installation/désinstallation des collectes de sang sur Aubagne (le 1^{er} mardi de chaque mois).
- Bénévoles pour accompagner et co-animer avec un déficient visuel des ateliers ludiques de sensibilisation au handicap dans les écoles, collèges, lycées et centres de formation (formation assurée) et aider à la tenue d'événements (loto, marché de Noël, concert...).
- Parrains pour informer jeunes en recherche d'emploi sur le monde du travail, métiers, conditions d'accès, coaching.
- Bénévoles sensibles aux sujets de l'environnement pour agir dans le domaine de la transition écologique.

TOUT LE MONDE PEUT FAIRE DU BÉNÉVOLAT

Que vous soyez lycéen, étudiant, salarié, en recherche d'emploi, retraité... le bénévolat vous attend ! Découvrez les annonces en scannant ce QR code et contactez la Maison de la vie associative au 04 42 18 17 75

AGRICULTURE

LA CAMPAGNE LAMBERT, UN ESPACE D'ACCUEIL SOLIDAIRE



Aubagne, Ville Nature composée à 70 % d'espaces naturels et agricoles préservés, soutient une agriculture locale, équitable et durable. En partenariat avec le Conseil Départemental, la Chambre d'Agriculture, la Société d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER) et le Centre d'Étude Technique Agricole (CETA) du Pays d'Aubagne, elle a acquis 15 hectares de terres agricoles pour y développer une agriculture péri-urbaine, privilégiant le bio et les circuits courts. Ce projet a favorisé dès 2023 l'installation de jeunes néo-agriculteurs sur le site de la Campagne Lambert, grâce à des baux ruraux à loyer symbolique et à un accompagnement dédié pour assurer la pérennité de leurs exploitations. Il fut récompensé en 2024 par le Prix de la Gazette des communes.

Depuis 2022, la commune est propriétaire de la Bastide Magnan, située au cœur du domaine, dont une partie des locaux est attribuée aux agriculteurs, à la Réserve communale de sécurité civile, tandis qu'une autre partie vient d'être mise à disposition, à titre gratuit pour douze ans, au profit de l'association *Initier la Révolution de la Vie par l'Immersion Naturelle (IRVIN)*. Pour cette structure, créée par Patrice Valantin, ancien officier de la Légion étrangère, le choix d'Aubagne s'est imposé naturellement : « cela a énormément de sens pour nous d'être ici avec cette filiation de la Légion et la volonté de démontrer l'efficacité de notre démarche » souligne Vincent Minvielle, responsable partenariats et développement de l'association IRVIN. Forte de plus de dix ans d'expérience, **IRVIN accompagne des jeunes volontaires de 18 à 30 ans grâce à une pédagogie pratique et innovante**, fondée sur la reconnexion à la nature, la promotion de la mixité sociale, le sens de l'effort et de la persévérance, ainsi que le partage de valeurs communes.

Les parcours, modulables selon les besoins, s'étendent de stages immersifs de deux semaines en pleine nature à des formations de six semaines organisées sur le site de la Bastide. Ensuite, **en fonction de leur projet, les jeunes peuvent choisir de reprendre des études, d'opter pour une alternance, d'accéder à un emploi ou d'intégrer des chantiers-écoles** de quatre mois, en partenariat avec des entreprises

locales. L'objectif pour Vincent Minvielle, c'est « vraiment d'aider les jeunes à retrouver confiance en eux et à prendre ou reprendre la main sur leur avenir ». Tous les profils sont les bienvenus. Les deux premières promotions, chacune composée d'une dizaine de jeunes, débiteront en avril et en juin. **Pour candidater, rendez-vous sur : www.irvin.fr/provence**



DÉFENSE

JOURNÉE NATIONALE D'HOMMAGE AUX VICTIMES DU TERRORISME

La Ville d'Aubagne rendra hommage à toutes les victimes du terrorisme à l'occasion de la Journée nationale, le mardi 11 mars 2026 à 17h, place du Monument aux Morts, Cours Foch.

Le décret du 7 novembre 2019 instaure le 11 mars comme « journée nationale d'hommage aux victimes du terrorisme ». Cette date, correspondant aux attentats djihadistes de la gare de Madrid-Atocha en 2004 faisant 191 morts et près de 2000 blessés, est aussi, depuis 2005, la « journée européenne de commémoration des victimes du terrorisme ». C'est l'occasion de témoigner de la solidarité de la Nation. À la suite des attentats de 2015, la médaille nationale de reconnaissance aux victimes du terrorisme a été créée, rendant hommage à ceux qui ont été tués, blessés ou séquestrés lors d'événements terroristes. Cette commémoration représente ce que la Nation doit à toutes les souffrances endurées par les victimes du terrorisme. Elle marque aussi la reconnaissance envers les Sapeurs-pompiers, les forces de l'ordre et ceux dont l'engagement physique, moral

et intellectuel s'est manifesté face aux violences nées de ces tragédies. Elle rassemble tous les Français dans une œuvre de mémoire collective, en souvenir des attentats commis sur notre territoire et de tous ceux subis par nos compatriotes lors d'attaques terroristes commises à

l'étranger.

À l'occasion de cette commémoration, une cérémonie de remise de médailles sera organisée afin d'honorer trois agents de la Police municipale qui se verront décerner la médaille d'honneur pour acte de courage et de dévouement.



LA SOLIDARITÉ AU CŒUR DE LA LÉGION ÉTRANGÈRE

Etablissement public des Armées créé en 2014, le Foyer d'entraide de la Légion étrangère (FELE) rassemble 25 militaires et 25 salariés au service des légionnaires, anciens légionnaires et leurs familles.

Fidèle aux valeurs de solidarité et de fraternité propres à la Légion, le FELE leur apporte une aide financière ou matérielle et accueille les anciens en difficulté à Auriol et à l'Institution des Invalides de la Légion étrangère sur le site de Puyloubier. **Fondé en 1954, ce lieu d'hébergement et de reconstruction accompagne actuellement une soixantaine de personnes.** Le FELE assure également la promotion de l'identité de la Légion par la vente de publications, comme le magazine *Képi Blanc*, et d'objets de communication. Il finance aussi des actions relatives au devoir de mémoire, notamment par l'entretien des cimetières de la Légion, comme le carré des Passons. Fonctionnant sans subvention de l'Etat, il s'appuie en particulier sur la vente des vins, produits à Puyloubier, ainsi que sur les dons du public

nécessaires pour pouvoir poursuivre ses missions d'entraide indissociables de la Légion étrangère.

Pour en savoir plus : <https://www.solidarite-legion-etrangere.fr/>



COMMERCES

NOUVEAUX ET NOUVEAUTÉ

Ce mois-ci, deux nouveaux commerces aubagnais vous sont présentés.



LE SALON PRIVÉ DE FLORA

Flora, coloriste forte de 17 années d'expérience, vous accueille dans un salon disposant d'une gamme entièrement dédiée aux colorations 100 % végétales, sans ammoniaque ni dérivés. Balayages à l'argile, soins à base d'huiles essentielles, shampoings aux noix de lavage non testés sur les animaux. Ici, tout est pensé pour conjuguer bien-être du cheveu et respect de l'environnement. Flora participe également au recyclage des cheveux en partenariat avec la société Capillum. Ses prestations d'exception, d'une durée de 2h30 à 3h, se font uniquement sur rendez-vous au 04 96 18 84 83. **Le Salon privé de Flora 1055 Chemin de la Vallée (à proximité de Corsiglia) 1^{er} étage - parking gratuit à disposition- Les lundi mardi jeudi et vendredi de 9h à 19h30.**

LE COMPTOIR DE VYNNIE

Ouvert depuis le 10 janvier, le Comptoir de Vynnie est une boutique ésotérique au sein de laquelle vous trouverez une large gamme de pierres de lithothérapie et de produits associés : tarots, pendules, encens, bijoux, produits naturels pour le corps et la maison. Médium engagée dans sa pratique, ambassadrice de l'Apradem, Virginie accueille également celles et ceux qui le souhaitent pour des consultations de voyance, exclusivement sur rendez-vous au 09 56 86 52 22.

Le Comptoir de Vynnie 9 rue Moussard - les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 10h30 à 12h30 et de 15h à 18h. Le mercredi de 10h30 à 12h30.

<https://lecomptoirdevynnie.fr/>
<https://www.youtube.com/@VynnieVirgin>



L'AGENCE

Cette agence immobilière indépendante, ouverte depuis septembre, est constituée d'une équipe de 4 agents. Principalement axée sur Aubagne, avec un focus particulier sur le centre-ville et les quartiers anciens, elle offre des biens à louer et à vendre. En lien avec un réseau de partenaires locaux, cette agence se distingue également par une offre de services personnalisés, adaptés aux demandes de ses clients, portant aussi bien sur les financements, les travaux de rénovation, que sur des prestations de nettoyage et d'entretien des logements.

L'Agence 33 rue de la République du lundi au vendredi de 9h à 18h et les samedis sur rendez-vous 04 84 489 119.

AUBAGNE,
LA CITOYENNETÉ EN ACTION

À Aubagne, la citoyenneté se découvre et se pratique dès le plus jeune âge. Entre droits et devoirs, les habitants apprennent à exercer leurs prérogatives, comme le droit de vote, tout en respectant les responsabilités indispensables pour vivre ensemble en harmonie. Cet éveil se concrétise au quotidien, notamment par l'engagement civique du Conseil Municipal des Jeunes, lequel permet aux jeunes Aubagnais de s'impliquer concrètement dans la vie de leur ville.

ÉVEILLER LA CONSCIENCE CIVIQUE
DE CHAQUE CITOYEN

La notion de citoyenneté s'est affirmée à la Révolution française, avec la définition des droits du citoyen dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen adoptée en 1789, laquelle précise que « *La Loi doit être la même pour tous, soit qu'elle protège, soit qu'elle punisse* ». La **Constitution française rappelle que la citoyenneté s'accompagne de droits et de devoirs**. Elle ouvre l'accès aux droits civils, politiques et sociaux, permettant à chaque citoyen de participer à la vie démocratique, de voter, de se présenter aux élections et d'occuper des fonctions publiques. Être citoyen implique des devoirs civiques : respecter la loi, notamment celle liée à la sécurité et à la propreté, s'acquitter de ses impôts, accomplir le service national et exercer ses responsabilités, par exemple en tant que juré. La citoyenneté renforce le lien social puisque les habitants d'une même nation forment une communauté de destin guidée par l'intérêt général, qui dépasse la simple addition des volontés individuelles.

Nathalie Fornelli, cadre greffier du tribunal judiciaire de Marseille, dirige à Aubagne la Maison de la Justice et du Droit (MJD), antenne du tribunal de Marseille, dont la mission est d'assurer une présence judiciaire de proximité, de développer des actions de prévention de la délinquance, et de concourir à l'accès aux droits et à l'aide aux victimes. Elle nous indique : « Pour pouvoir exercer réellement ses droits, il faut déjà les connaître et pouvoir les faire valoir. Les obstacles à leur accès



Nathalie FORNELLI
Cadre greffier du tribunal
judiciaire de Marseille

peuvent être le manque d'information, les complexités administratives, la précarité sociale et/ou économique. **Un citoyen informé est un acteur à part entière de la société** ». Ainsi, les Aubagnais peuvent exercer leurs droits grâce à différents dispositifs, tels que les services publics, la mairie, l'école, mais aussi les tribunaux, l'aide juridictionnelle, le défenseur des droits et les associations. **Au quotidien, la MJD reçoit près de 15 000 personnes**

par an, dont plus de 8 000 pour des questions liées au droit du logement, droit de la famille ou du travail. En partenariat avec la Ville et les institutions, elle agit dans toutes les instances de prévention pour permettre à chacun d'exercer pleinement ses droits.

**Stationnez facile
en Centre-ville !**

Profitez de l'un des deux
parkings souterrains de la ville :

**Parking du
8 Mai 1945**

**Parking des
Terres Rouges**

**+ 1H de parking
offerte par la ville**
**+ 2H offertes par vos
commerçants de l'ACL**



LES DROITS DES AUBAGNAIS : UNE RÉALITÉ PARTAGÉE

La Ville d'Aubagne favorise la participation citoyenne et l'accès à la vie éducative, culturelle, sportive et sociale. Grâce à sa politique de gratuité et ses tarifs modulés selon le quotient familial, ses équipements socio-culturels sont largement accessibles. Chaque année, plus de **300 manifestations gratuites** sont proposées, et **675 associations** contribuent à la vie locale.

L'espace France Services accompagne quotidiennement les Aubagnais dans leurs démarches et les aide à gagner en autonomie numérique. Le service **Aubagne à votre service** (AVS) traite tous les signalements sur l'espace public.

En ce mois d'élections municipales, la Ville veille à ce que tous ses habitants puissent exercer pleinement leur droit de vote.



Angelica ZEPPINI
Responsable des
Services à la Population

Angelica Zeppini, responsable des Services à la Population, nous confirme son action : « Nous accompagnons les Aubagnais dès l'inscription sur les listes électorales. Avec le nouveau Répertoire électoral unique qui existe depuis 2019, un électeur ne peut être inscrit que dans une seule commune ».

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Les prochaines élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars. Les électeurs aubagnais éliront pour un mandat de 6 ans 43 conseillers municipaux, qui éliront à leur tour le maire et ses adjoints. Les conseillers municipaux éliront de même leurs représentants au conseil communautaire.

Conditions requises pour voter

- Avoir au moins 18 ans la veille du scrutin,
- Être de nationalité française (les citoyens de l'UE peuvent voter aussi s'ils sont inscrits sur la liste complémentaire municipales),
- Être inscrit sur les listes électorales de la commune (la carte électorale n'est pas obligatoire).

Comment voter ?

Les bureaux de vote ouvrent à 8h et ferment à 18h. Sur place, les électeurs doivent prendre une enveloppe et au moins 2 bulletins de vote pour préserver la confidentialité. Ils peuvent aussi utiliser les bulletins reçus à leur domicile.

Procuration

Un électeur absent le jour de l'élection pourra voter par procuration en choisissant une personne qui votera à sa place. Cette dernière doit être inscrite sur les listes électorales, même si elle est inscrite dans un bureau différent, ou dans une commune différente. Cette procuration peut se faire en ligne via le téléservice « Ma procuration » :

<https://www.bouches-du-rhone.gouv.fr/Actualites/MaProcuracion-electorale-avec-France-Identite> ou directement auprès du commissariat, de la gendarmerie ou du tribunal administratif d'Aubagne. Les détenteurs d'une CNIe peuvent bénéficier d'une procédure entièrement dématérialisée via l'application France Identité. Pour toute information complémentaire, le service Élections est joignable au 0442 18 19 44.

Les jours de scrutin, 37 bureaux de vote seront ouverts sur la commune, répartis sur 17 emplacements :

- Bureau de vote N°1 - Hôtel de ville - mairie annexe
- Bureau de vote N°2 et 9 - École élémentaire Antide Boyer
- Bureau de vote N°3 et 25 - Espace Art et Jeunesse
- Bureau de vote N°4 et 16 - Centre de vie Bernard Palissy
- Bureau de vote N°5,6 et 29 - École Mermoz
- Bureau de vote N°7, 8 et 10 - Espace des Libertés
- Bureau de vote N°11 et 31 - École Paul Éluard
- Bureau de vote N°12, 17 et 24 - École de Camp Major
- Bureau de vote N°13 - École maternelle du Pin Vert
- Bureau de vote N°14,21,35 et 36 - École primaire du Pin Vert
- Bureau de vote N°15,22, 23 et 37 - École de Beaudinard
- Bureau de vote N°18,19,33 et 34 - Gymnase du Charrel
- Bureau de vote N°20 - École de la Pérussonne
- Bureau de vote N°26 - École primaire Chaulan
- Bureau de vote N°27 et 32 - École primaire Victor Hugo
- Bureau de vote N°28 - École maternelle Marie Mauron
- Bureau de vote N°30 - Vie associative - allée Robert Govi



LE CIVISME, PILIER DE NOTRE BIEN COMMUN



La citoyenneté confère des droits, comme le droit de vote, mais implique aussi des devoirs essentiels à la réalisation de tout projet commun et à la défense de l'intérêt général. **Claudine Jaillet, directrice du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)** d'Aubagne, nous livre son sentiment : « Vivre ensemble, avec les contraintes que cela implique, c'est avant tout prendre conscience de ce dont l'autre a besoin pour devenir lui-même : dans ce cadre, se sentir libre découle d'une attitude

de respect envers les autres mais aussi envers l'espace public. Chacun d'entre nous se doit d'agir pour que l'intérêt général l'emporte sur ses intérêts particuliers ! »

À Aubagne, **les associations caritatives jouent un rôle majeur et s'investissent activement** : les actions d'Urgences et Solidarités, Restaurants du Cœur, Secours Populaire, Secours Catholique, Croix-Rouge, Petits Frères des Pauvres et Emmaüs reposent sur l'engagement de nombreux bénévoles, véritables moteurs du réseau de solidarité qui parcourt la ville.

En soutenant les plus démunis, **ces associations renforcent la citoyenneté sociale et le sentiment d'appartenance à la commune, en donnant à chacun le pouvoir d'agir et de se sentir pleinement citoyen.**

Avec ses nombreux partenaires institutionnels, la municipalité met en place un dispositif de solidarité, fondé sur les droits et devoirs sociaux en s'appuyant sur le sens civique et solidaire de ses habitants. Outre la prévention en matière de santé, de sécurité et de propreté urbaine à destination des Aubagnais, la commune développe avec ses services des **projets impliquant directement la population dans l'amélioration du cadre de vie de son quartier** : l'année passée, trois projets élaborés et choisis par les habitants ont été mis en place dans le quartier du Charrel dans le cadre des **budgets participatifs** soutenus par la Métropole.

Ces actions traduisent l'idée que les devoirs des citoyens ne sont pas de simples contraintes, mais les piliers mêmes de leur liberté. La possibilité de circuler librement dans une ville sûre, de bénéficier d'un environnement agréable et d'être accompagné par des services publics financés par l'impôt **donne tout son sens aux droits que nous exerçons.** Sans cette implication collective, les principes affichés sur la façade de nos mairies resteraient vains. Ainsi, **exercer ses devoirs civiques — respecter les règles, participer à la vie de la cité et soutenir le bien commun — est essentiel pour que chacun puisse jouir pleinement de ses droits** et contribuer à une société juste et solidaire.



Claudine JAILLET
Directrice du Centre
Communal d'Action Sociale
d'Aubagne



EXERCER SA CITOYENNETÉ PAR L'ACTION CIVIQUE

Les Aubagnais sont ainsi incités à participer aux nombreux espaces qui font vivre la concertation et favorisent l'engagement à différents niveaux : **conseils d'écoles, consultations et enquêtes publiques, soutien aux associations par l'intermédiaire du bénévolat.**

Les conseils de quartiers demeurent l'espace privilégié d'expression et de vitalité de la démocratie de proximité. Depuis le dernier trimestre 2022, la Ville d'Aubagne en a repris l'organisation. Ils se réunissent régulièrement dans un esprit d'écoute et de dialogue. Afin d'améliorer la transparence et la qualité de l'action publique, le **service de Gestion de la Relation Citoyen (GRC)** a été créé : il centralise les doléances des habitants via un outil unique, renforçant la qualité de réponse, la réactivité des services et la traçabilité des dossiers.

À destination des jeunes, la Ville s'appuie sur son service Prévention pour mener des actions d'information sur la santé et la citoyenneté, comme le concours « Justice et Citoyenneté » dans les écoles primaires et collèges, ou des expositions sur le harcèlement et l'égalité filles-garçons dans les collèges. Le **Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) réunit 42 élèves des quatre collèges d'Aubagne pour des mandats de deux ans.** Autour de thématiques comme la citoyenneté, la culture, le sport, la solidarité, le bénévolat, l'environnement ou l'intergénérationnel, ces jeunes élus conçoivent et réalisent des projets qui leur permettent de découvrir concrètement le fonctionnement démocratique. **Manon Battista, 14 ans et élève au collège Ste-Marie, fait partie des élus du dernier CMJ et explique ce qui l'a motivée**

à s'engager : « Je suis sensible à des sujets comme l'écologie, l'accès à la culture pour la jeunesse. J'aimerais m'orienter vers des études d'architecture. Avec les autres élus du CMJ, nous contribuons à la vie de la ville. Sans notre participation, seuls les adultes seraient impliqués : je trouve important que les jeunes puissent agir et j'encourage mes amis à s'engager dans nos actions. » Manon apprécie de représenter la jeunesse lors des commémorations officielles : « Le passé façonne notre futur. Il est essentiel de se souvenir et de rendre hommage, car nous avons trop souvent tendance à oublier l'histoire. » Comme pour ses camarades, le parcours de Manon illustre que la citoyenneté à Aubagne s'épanouit dans un environnement démocratique, associatif et institutionnel, porté par les valeurs de respect, d'écoute et de responsabilité que la Ville s'efforce de promouvoir dans toutes ses actions.

à s'engager : « Je suis sensible à des sujets comme l'écologie, l'accès à la culture pour la jeunesse. J'aimerais m'orienter vers des études d'architecture. Avec les autres élus du CMJ, nous contribuons à la vie de la ville. Sans notre participation, seuls les adultes seraient impliqués : je trouve important que les jeunes puissent agir et j'encourage mes amis à s'engager dans nos actions. » Manon apprécie de représenter la jeunesse lors des commémorations officielles : « Le passé façonne notre futur. Il est essentiel de se souvenir et de rendre hommage, car nous avons trop souvent tendance à oublier l'histoire. » Comme pour ses camarades, le parcours de Manon illustre que la citoyenneté à Aubagne s'épanouit dans un environnement démocratique, associatif et institutionnel, porté par les valeurs de respect, d'écoute et de responsabilité que la Ville s'efforce de promouvoir dans toutes ses actions.



Manon BATTISTA
Élue au Conseil Municipal des Jeunes

GÉNÉRATION ENGAGÉE



DYLAN BOUSON

Dans le groupe, sa grande taille le rend immédiatement repérable. Plutôt ouvert, avec un regard malicieux, Dylan Bouson, 14 ans, renvoie l'image d'un collégien à l'aise et bien dans ses baskets, entouré et apprécié. En décembre 2024, en classe de 5^e, il a été **élu avec cinq de ses camarades du collège Sainte-Marie au Conseil municipal des jeunes d'Aubagne (CMJ)**, pour un mandat de deux ans. Dans un monde qui semble parfois rude et incertain, qu'est-ce qui peut inciter un adolescent à s'engager au service des autres, en acceptant une responsabilité qui s'inscrit dans la durée et empiète sur son temps libre ? La question le surprendrait presque, comme si elle révélait davantage les préjugés des adultes que le prétendu égoïsme de la jeunesse : « J'ai toujours voulu faire bouger les choses, il y a beaucoup d'injustices et de préjugés ! Avec le CMJ, on ne va pas faire

tourner la Terre dans l'autre sens, mais ça nous donne des idées sur ce qu'on pourra faire plus tard. Cela nous permet de mieux saisir le fonctionnement des institutions et la nature des responsabilités. » Alors qu'il est en plein lancement des projets pour lesquels il a été élu avec ses camarades, Dylan témoigne d'une grande maturité et se projette déjà avec assurance vers l'avenir. **Il fait aussi partie du Conseil départemental des jeunes en tant que suppléant.** Cette expérience lui apporte énormément sur le plan personnel : « Elle m'a permis de me détacher des regards portés au collège, où l'on est souvent jugé à partir de stéréotypes. Au CMJ, chacun a des idées à défendre, et j'arrive plus facilement à faire entendre les miennes. » Le jeune Aubagnais grandit au sein d'une famille recomposée, avec quatre frères. **Les sujets qui le passionnent et qui constituent le cœur de**

son engagement sont les inégalités, les préjugés, la xénophobie et la protection des animaux. Il est convaincu que l'éducation joue un rôle essentiel : « Notre génération a la chance de grandir dans un cadre éducatif ouvert, tant à l'école qu'à la maison. Je reste optimiste : il est possible de parvenir à l'entente, grâce au dialogue, aux compromis et au respect des choix d'autrui. Il faut apprendre à appréhender les situations avec le regard des autres. » Dans son expression de jeune citoyen, sans jamais ressentir le besoin de la formuler, la devise nationale transparait naturellement, avec toute sa force, son authenticité et, surtout, sa promesse d'avenir.



LE MÉDIABUS, UNE BIBLIOTHÈQUE DE PROXIMITÉ

Depuis près de 45 ans, le médiabus sillonne Aubagne et ses quartiers. Créé en 1981 sous le nom de bibliobus, devenu médiabus en 1997, il est modernisé en 2016 avec un véhicule plus maniable, équipé d'outils numériques. Il a même été habillé en collaboration avec l'Etablissement et Service d'Aide par le Travail du Grand Linche. Rattaché au pôle territoire de la Médiathèque Marcel Pagnol, et composé de quatre agents, ce service mobile de proximité contribue à rendre la culture accessible à tous. Une mission de service public essentielle que rappelle Fabienne Desmaison, référente de ce pôle et responsable du médiabus : « être au plus près des gens, aller vers les publics plutôt que d'attendre qu'ils viennent à nous ».

MEDIABUS 2025 EN CHIFFRES

268 sorties soit
1350 km parcourus
2800 personnes rencontrées
8130 documents empruntés

UN SERVICE CULTUREL ITINÉRANT

Sept points de desserte structurent les tournées : en alternance une à deux fois par mois, de 16h30 à 18h à proximité des écoles, dans les quartiers de la Tourtelle, Valriant, La Garenne, Le Charrel, Le Pin Vert et Beaudinard, les jours de marché en centre-ville, le mardi, près de la place de l'horloge et le samedi devant le Théâtre Comœdia de 9h à 12h. Visible et facilement identifiable, à taille humaine, le véhicule est très souvent pris d'assaut, attirant un public fidèle, venant autant pour lire que pour échanger. Les agents du médiabus ont appris à bien connaître

DESSERTES MÉDIABUS

Les points tout public

1. La Garenne
2. Marché mardi
3. Marché samedi
4. Beaudinard
5. Valriant
6. La Tourtelle
7. Le Charrel
8. Le Pin vert

Les points réservés à des organismes

1. La maison de Fanny
2. La maison d'Alexandrine
3. L'ESAT Le Grand Linche
4. La crèche La Garenne
5. La crèche de La Tourtelle
6. La crèches Les Passons

leurs lecteurs, tissant au fil des ans des liens chaleureux avec eux. Comme le confie Hélène : « Si tu ne vas pas à la médiathèque, le médiabus viendra à toi. C'est comme si on avait mis un échantillon de la médiathèque dans un camion qui roule. Moi j'emprunte mes livres le mardi matin au marché, c'est pratique. Je papote avec l'équipe qui est toujours là, par tous les temps ! ».

ACCÈS À LA LECTURE POUR TOUS

Les habitants apprécient autant l'ambiance conviviale et la qualité de l'accueil que la possibilité d'emprunter des documents sur place, de réserver des ouvrages d'une visite à l'autre, de profiter de conseils personnalisés et

d'accéder à une sélection des collections de la médiathèque. Comme le rappelle Cécile Michel, sa Directrice : « Le camion permet de présenter 1000 documents en libre accès : livres, romans, DVD, albums jeunesse, BD, guides pratiques. Le médiabus est une porte ouverte sur l'ensemble des collections, totalisant plus de 90 000 livres, 9000 films et 10000 autres types de documents. » La carte d'abonnement qui fonctionne sur les deux sites permet d'emporter jusqu'à 20 documents pour trois semaines. Souple et attentif aux évolutions de fréquentation, le service adapte ses circuits et valorise les multiples animations de la Médiathèque programmées tout au long de l'année. Fort de son succès et signe de son exemplarité, la médiathèque de Draguignan est venue récemment étudier son fonctionnement pour déployer un service similaire sur son territoire.

VECTEUR DE LIEN SOCIAL

Le médiabus intervient également de manière régulière au sein de nombreuses structures, à la rencontre de publics variés, de la petite enfance aux seniors, des élèves aux personnes

empêchées, afin de proposer des actions diversifiées et adaptées, au plus près des besoins des participants. Dans le cadre du dispositif Education artistique et culturelle (EAC), par exemple, les équipes concourent à des actions hors les murs, en lien avec les établissements scolaires aubagnais, à l'occasion d'événements comme les rallyes lectures ou les petits champions de la lecture. Formés à la médiation numérique, les agents développent aussi des projets innovants, à l'image de la réalisation de courts-métrages, de book-tubes, petits films consacrés aux livres, ou de podcasts. Disposant de compétences en matière d'esprit critique, ils ont également conduit, dans le cadre d'un appel à projet soutenu par la Direction régionale des affaires culturelles, un travail d'éducation aux médias, centré sur les réseaux sociaux et leurs dangers. Une dynamique transversale favorise la présence du médiabus lors des temps forts culturels de la ville comme la Fête des familles.

Plus d'informations sur le site : <https://mediatheque.aubagne.fr/mediabus.aspx>

SPORT

LA COUPE DES MINOTS



Depuis plus de dix ans, l'Escalade Club Aubagnais organise chaque année la Coupe des Minots, une compétition d'escalade ouverte à tous les jeunes grimpeurs de la région, du débutant au plus expérimenté. Dans l'enceinte du gymnase du Bras d'Or, ils seront ainsi près de 80 enfants à s'affronter en fonction de leurs catégories : Koalas, Microbes, Poussins, et Benjamins. Les enfants grimperont des voies en moulinette assurés par les moniteurs et les bénévoles. Une vingtaine de voies différentes de tous niveaux seront disponibles pour le plaisir des jeunes grimpeurs, licenciés à la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade (FFME) ou tenus de prendre une licence à la journée. Les enfants restent sous l'entière responsabilité de leurs parents ou du moniteur de leur club. **La Coupe des Minots, le 14 mars de 13h à 17h30 au gymnase du Bras d'Or.**



CROSS DUATHLON D'AUBAGNE

Le Cross Duathlon D'Aubagne revient le dimanche 15 mars dans la ville pour sa 12^{ème} édition. L'évènement permet chaque année aux jeunes athlètes du département d'en découdre sur le plateau des Espillères en fonction de leurs catégories : Mini-poussins, Poussins, Pupilles, Benjamins et Minimes. Le Cross est composé de deux courses à pied, dont la longueur diffère en fonction de la catégorie, intercalées d'une course en VTT adaptée à l'âge des enfants. Les plus grands d'entre eux réaliseront 6 kilomètres à vélo et 3 kilomètres à pied sur un terrain parfois technique. Organisé par les membres du club Aubagne Triathlon avec l'aide des services de la Ville, le Cross Duathlon d'Aubagne est une compétition ouverte à tous, y compris aux non-licenciés. **Cross Duathlon d'Aubagne, le 15 mars, de 8h à 14h - Site des Espillères.** Inscription sur eventicom.fr



UFO-CHALLENGE : COMPÉTITION DE GYMNASTIQUE



L'Union gymnique de la Vallée de l'Huveaune (UGVH) organise le dimanche 15 mars 2026 la compétition UFO-Challenge au gymnase Serge-Mésônès, un rendez-vous incontournable pour les gymnastes débutantes de la région. Pour pouvoir participer, elles doivent maîtriser les 4 agrès : poutre, sol, barre, et saut. Les jeunes gymnastes sont réparties en plusieurs catégories parmi près de 250 participantes venues des clubs du département. Cette compétition est la seule de l'année dans le département, d'où son importance pour les jeunes gymnastes. Le Club, qui rassemble 150 adhérents, profitera de l'évènement pour organiser une grande tombola. Les fonds récoltés serviront à l'achat de matériel et à financer des stages pour les futures championnes.

UFO Challenge, le dimanche 15 mars à partir de 9h. Gymnase Serge-Mésônès.

SPORT



VIVE LE SPORT SCOLAIRE!

Entre le traditionnel Cross des écoles et les prochaines Olympiades scolaires, ce mois de mars témoigne du dynamisme de la politique sportive dédiée aux jeunes élèves Aubagnais.

La nouvelle édition du Cross des écoles s'annonce exceptionnelle, avec un record de 1 645 participants pour cet évènement prévu le jeudi 5 mars à partir de 9h au Parc Jean Moulin. Organisé par la direction des Sports de la Ville d'Aubagne en partenariat avec l'Union sportive de l'enseignement du premier degré (USEP), l'Éducation nationale et la Légion étrangère, le cross comprendra 10 courses pour les élèves du CP au CM2, et accueillera cette année pour la première fois 12 classes de 6^e des collèges Lou Garlaban, Lakanal et Nathalie Sarraute. Trois parcours sont tracés sous les arbres du parc : 800m pour les CP/CE1, 1,2km pour les CE2/CM1 et 1,6km pour les CM2/6^e. Les trois meilleures filles et les trois meilleurs garçons de chaque niveau seront récompensés. En cas de mauvais temps, l'évènement sera reporté au 12 mars.

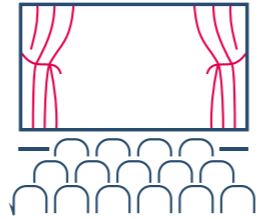
Les 16,17 mars et 4 mai prochains, les stades Christian Martelli et Jo Bonnel accueilleront les Olympiades scolaires : trois journées placées sous le signe de l'olympisme, mettant l'accent sur la participation plutôt que sur la compétition. Partenariat entre le service des Sports, l'USEP et

l'Éducation nationale, l'évènement propose des activités athlétiques - saut, course, lancer - et des sports collectifs. Cette année, les épreuves prennent la forme de « Défis Olympiades », où les enfants s'affrontent en équipes autour de grands records mondiaux. L'objectif est à la fois de limiter la concurrence excessive et d'initier les jeunes sportifs à des moments marquants de l'histoire du sport. Les activités prévues : pour les CP/CE1, « Arrêter l'horloge » et « Jeu des 2 cibles ». Pour les CE2/CM1/6^e « Hand-ball sans dribble » et « Thèque-ballon ». Tous les niveaux se verront proposer par l'ASSE (Association Sportive des Salariés de l'énergie)

une activité découverte : la « Balle au tambourin ». Pour mémoire, la piscine Alain Bernard propose des cours d'« aisance aquatique » pour les enfants de maternelle, CP et CE1 depuis juin dernier. C'est l'occasion pour les enfants de découvrir le milieu aquatique et d'apprendre les gestes fondamentaux de la nage, afin d'évoluer dans l'eau en toute sécurité. Ces cours, organisés pendant le temps scolaire dans le cadre des classes bleues, se déroulent sur 8 séances réparties en 3 paliers d'apprentissage, avec une évaluation finale pour situer le niveau de chaque jeune nageur.



CULTURE

ANNE ROUMANOFF :
L'EXPÉRIENCE DE LA VIE

Que de chemin parcouru depuis le premier spectacle d'Anne Roumanoff intitulé « Bernadette, calme-toi ! » en 1988. Le succès est immédiat pour cette humoriste talentueuse : elle se produit sur la scène de Bobino, de l'Olympia, elle devient chroniqueuse pour la radio et la télévision, sociétaire ponctuelle des *Grosses Têtes* sur RTL, et sort son livre Best-of Roumanoff en 2015. Les Aubagnais auront le privilège de découvrir son **nouveau spectacle *L'expérience de la vie* le 7 mars prochain à 20h au théâtre Comœdia.**

Fidèle à sa renommée, elle y dresse avec brio un portrait aussi drôle que lucide de notre époque. De l'évolution du langage à

l'instabilité des relations amoureuses en passant par les réseaux sociaux et l'actualité internationale, Anne Roumanoff observe ses contemporains avec finesse et jubilation. Elle nous confie le privilège qui est le sien : « *Un spectacle est une parenthèse enchantée, je ne cherche pas à juger mais à poser un regard à la fois espiègle et passionné sur la nature humaine. La mauvaise foi, notamment, m'amuse beaucoup. Sur scène, je me sens profondément à ma place, animée par une vraie joie, et c'est une chance immense de la partager avec le public. J'espère que les Aubagnais seront nombreux pour savourer une belle partie de rigolade !* » L'humour d'Anne Roumanoff ne divise pas, il réunit.

LE PRINTEMPS DES POÈTES :
LA MAGIE DES MOTS

Le Printemps des Poètes, événement national qui touche chaque année plus de 17 millions de personnes en France et s'étend dans 50 pays, célèbre cette année sa 28^e édition sous le thème « Liberté. Force vive, déployée ».

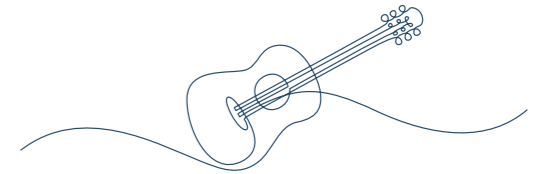
L'édition 2026 du Printemps des Poètes se déroulera partout en France du 9 au 31 mars. À Aubagne, les services de la Médiathèque Marcel Pagnol proposent plusieurs événements, à commencer par un atelier d'écriture animé par **Nicolas Tardy le samedi 21 mars à 9h30** (inscription obligatoire auprès de la médiathèque). Le lauréat de la bourse 2025 « Soutien à la création par le biais des résidences artistiques » sera une semaine en résidence de création à la médiathèque. L'artiste vous fera explorer sa technique singulière : le collage poétique, qui consiste à découper des mots ou fragments de mots dans des magazines pour les assembler et créer des poèmes. Le même jour, des élèves du Conservatoire effectueront des **lectures poétiques au moment du marché** à l'emplacement du Médiabus devant

le Comœdia, puis à la Médiathèque à partir de 15h. **Le mercredi 25 mars à 15h, un nouvel atelier** est proposé à la Médiathèque et inspiré de l'univers de l'écrivain et poète David Dumortier. Un moment ludique et créatif pour jouer avec les mots, les rimes et la poésie. Cet événement, sur inscription, est possible à partir de 8 ans et durera 1h30. Enfin, **Nicolas Tardy animera un second atelier le 28 mars à partir de 9h30.**

Inscriptions et renseignements au 04 42 18 19 90



CULTURE

LA NUIT DE LA GUITARE
EN HOMMAGE À DJANGO REINHARDT

Pour cette 6^e édition de la Nuit de la Guitare, programmée le 21 mars prochain au théâtre Comœdia, Juan Carmona a une fois encore concocté une soirée de gala, en hommage à une figure légendaire de la guitare et du

jazz manouche : **Django Reinhardt**. Ce prodige autodidacte, doté d'un talent exceptionnel, a su imposer un style singulier et une créativité musicale hors du commun, s'imposant ainsi comme une source d'inspiration pour des générations

de musiciens à travers le monde. Juan Carmona se réjouit de la **présence exceptionnelle de Lévis Reinhardt** : « *Nous avons le privilège d'accueillir à Aubagne l'arrière-petit-fils de Django Reinhardt, l'héritier de celui qui a marqué à tout jamais l'histoire du jazz manouche.* » Lévis Adel-Reinhardt joue déjà sur de nombreuses scènes et a remporté le concours SACEM 2010. Cette soirée, marquée également par la venue des meilleurs représentants de cette musique, tels Angelo et Raanji Debarre et Noé Reinhardt, et de la guitariste classique Sandrine Luigi, donnera lieu à des temps d'improvisation et de croisements musicaux inédits. Des compositions de Juan Carmona figureront naturellement au programme. Les œuvres emblématiques dédiées à Django Reinhardt seront revisitées, chaque musicien y insufflant sa propre touche artistique.

FESTI'AUBAGNE :
LES ARTISTES À PORTÉE DE REGARD

Festi'Aubagne, le festival qui invite le public à rencontrer les acteurs du cinéma, de la télévision et du théâtre, revient pour sa quatrième édition du 26 au 29 mars 2026 à l'Espace des Libertés, désormais rebaptisé « Espace des Festivals ». L'association AD2C – Aubagne Développement Culture et Création – a une fois encore préparé une programmation inédite.

Parrainé par l'acteur populaire Daniel Prévost et par Nelly Kafsky, actrice et grande productrice de films et séries, ce rendez-vous très attendu mettra à l'honneur une pléiade de célébrités : Rufus, Gabrielle Lazure, Jean-Luc Moreau, Olivier Megaton, Daniel Mesguich, Jean-Pierre Castaldi, et de nombreuses stars des séries télé quotidiennes. Des films Inédits (*BXL – USA, De mauvaise Foi, Les Petits Ruisseaux, Le choix du pianiste*), des courts-métrages dont certains tournés à Aubagne, spectacle (*L'arlésienne*), rencontres et dédicaces, M'Acteurs Classes et ateliers, remise des trophées, tapis rouge et finale

nationale du Grand Casting Star de Demain® rythmeront ces quatre jours d'animations. Attaché à l'esprit du festival, Daniel Prévost se réjouit de cette invitation : « *Je suis très heureux de venir à Aubagne rencontrer un public fidèle, qui, après tant d'années, continue de vous témoigner son amour.* » Un festival plébiscité chaque année par un public ravi d'échanger avec autant de célébrités en toute simplicité !



LES ARCHIVES, VECTEUR DE CITOYENNETÉ

Registres d'état civil, délibérations municipales, permis de construire photographiés, témoignages privés ou encore archives numériques : autant de documents, conservés aux Archives municipales qui racontent l'histoire collective d'Aubagne et garantissent les droits individuels.

Les archives constituent la **mémoire vivante** d'une société et jouent un rôle essentiel dans l'exercice de la citoyenneté. Leur accès, sous réserve des délais légaux de communicabilité, est d'ailleurs un droit essentiel. Il s'agit alors de connaître et de contrôler l'action des nouvelles administrations. Sources d'informations fiables, les archives permettent aux Aubagnais de comprendre les décisions publiques, d'en vérifier la légalité et d'en mesurer les effets. **Consulter les délibérations d'un conseil municipal, les documents d'urbanisme ou les budgets publics, c'est exercer un droit fondamental : celui d'être informé.** En effet, dans une démocratie, les archives sont d'abord un outil de gouvernance et de transparence.

Les archives sont également un **instrument de protection des droits**. Elles apportent des preuves : prouver une propriété, faire valoir une carrière, établir une filiation. Pour chaque individu, elles sécurisent le parcours de vie. À l'échelle collective, elles permettent aussi de reconnaître des injustices passées et de construire une mémoire partagée. En cela, elles participent à la justice et à la réparation.

Au-delà de leur dimension juridique, les archives nourrissent le **sentiment d'appartenance**. Vecteur de cohésion, elles relient les générations, éclairent les évolutions sociales et culturelles, et donnent

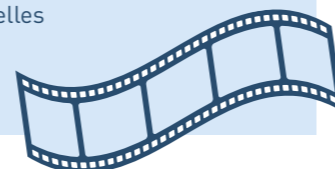
du sens au présent. Les ateliers pédagogiques, les expositions et la mise en ligne des fonds favorisent l'appropriation de l'histoire d'Aubagne par tous les publics. Loin d'être réservées aux chercheurs, **les archives sont un bien commun**. Chacun peut d'ailleurs contribuer à la constitution de cette mémoire collective à l'image de la centaine de citoyens qui ont déjà partagé leurs documents familiaux. À l'ère numérique, le rôle des archives demeure central mais la conservation des données électroniques, la lutte contre

l'obsolescence technologique et l'ouverture des données publiques représentent de nouveaux défis.



ARCHIVES MUNICIPALES D'AUBAGNE

- **1 878 mètres linéaires d'archives** conservées dans les réserves, ce qui équivaut à plusieurs centaines de milliers de documents en tout genre : papier, photographies (négatifs, diapositives, papier...), cartes postales, affiches, plans, vidéo, cassettes vidéo et audio, Cd rom... non compris les archives électroniques
- **9 098 documents communiqués** en salle de lecture
- **500 demandes de recherches traitées par correspondance**, ce qui représente 2 634 documents communiqués : 51 % sont des recherches administratives professionnelles (notaires, avocats...), 14 % sont des recherches provenant des services municipaux (urbanisme, juridique et DRH...), 21 % sont des recherches personnelles à caractère généalogique ou historique et 13 % des recherches administratives personnelles
- **76 séances de consultation en salle de lecture** : 43 % pour des recherches généalogiques ou historiques, 24 % pour des recherches personnelles administratives, 21 % pour des recherches professionnelles ou universitaires



Tournoi d'échecs
Le 16^e Tournoi rapide d'Aubagne se déroulera le **dimanche 1^{er} mars à l'Espace des Libertés**. Trois niveaux de joueurs : le tournoi A pour les joueurs de plus de 1 600 elo, le tournoi B réservé aux joueurs de moins de 1 700 elo, le tournoi C pour les jeunes jusqu'à benjamin de moins de 1 500 elo. Les meilleurs se partageront 2 500 € de prix.

Salon des Vignerons et de la Gastronomie
La 29^e édition du Salon des Vignerons et de la Gastronomie se tiendra du **6 au 8 mars au Centre de Congrès Agora** d'Aubagne. Trois jours pour participer à des ateliers œnologiques, découvrir des spécialités gastronomiques et échanger avec les 86 exposants présents.

Cross Duathlon
Les jeunes coureurs et cyclistes sont invités à participer à la 12^e édition du Cross Duathlon d'Aubagne, le **dimanche 15 mars de 8h à 14h** au plateau des Espillières : ouvert à tous, même non licenciés, il propose 5 parcours pour 5 catégories (6-7 ans, 8-9 ans, 10-11 ans, 12-13 ans, 14-15 ans).

La nuit de la guitare
Hommage à Django Reinhardt : Juan Carmona, compositeur et guitariste virtuose du flamenco, rassemble à ses côtés une pléiade d'artistes : Sandrine Luigi, Angelo et Raangy Debarre, Noé et Lévis Reinhardt, arrière-petit-fils de Django Reinhardt. **Samedi 21 mars à 20h au théâtre Comœdia.**

Déchèterie mobile
La Métropole Aix-Marseille-Provence propose une déchèterie tri mobile pour les habitants ayant des difficultés à se déplacer, afin de permettre le réemploi, la valorisation ou le recyclage des déchets tels que : déchets d'équipements électriques et électroniques, articles de sports, piles et petites batteries. **Marché - Esplanade de Gaulle - Samedi 21 mars de 9h à 13h.**

Grand concert de printemps
L'Orchestre d'Harmonie d'Aubagne fête ses 80 ans ! Pour célébrer cet anniversaire, 60 musiciens passionnés, sous la direction d'Olivier Petitjean, vous proposent une soirée exceptionnelle, placée sous le signe de l'émotion. **Dimanche 22 mars à 17h au Théâtre Comœdia**

RENDEZ-VOUS POUR LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Notre commune va vivre des moments importants avec les élections municipales les 15 et 22 mars.

C'est le moment où chacun apprécie ce qui a été fait ou regrette ce qui n'a pas été fait. C'est surtout un moment où il est possible à chacun de s'exprimer dans un scrutin de proximité : il est donc important de ne pas laisser aux autres le soin de parler à votre place ! C'est bien votre vie quotidienne qui va être engagée pour les 7 ans qui viennent et, donc, la participation de chacun est nécessaire.

Joëlle Mélin et Brigitte Nieto conseillères Rassemblement national, remercient tous les aubagnais pour leur bienveillance, en espérant avoir répondu à leurs attentes pendant ces 6 dernières années.

Le Groupe « Pour faire renaître Aubagne »

Joëlle MELIN, Présidente, et Régine-Brigitte NIETO

QUEL BILAN RÉEL DE L'ÉCOLOGIE À AUBAGNE ?

Malgré des discours de façade, le maire actuel et son équipe n'ont développé aucune ambition écologique pour Aubagne.

Ils ont livré notre ville aux promoteurs voraces. Les opérations immobilières ont rogné sur tous nos espaces naturels. Sans la mobilisation citoyenne et celle des élus, le Parc de La Botte n'aurait presque plus d'arbres, la carrière Borie serait une décharge à ciel ouvert, St Pierre, Beaudinard et les Solans seraient noyés sous le béton.

Le renouvellement de l'éclairage public et l'isolation des bâtiments communaux sont insuffisants. Il n'a été lancé aucune production électrique solaire communale. Et pourtant, notre ville a de vrais atouts !

Des millions d'euros ont été gaspillés pour un bus+ qui n'apporte rien. Il n'y a pas un seul mètre linéaire de vraie piste cyclable dans la ville. Les déplacements des cyclistes, des piétons, des personnes à mobilité réduite sont de dangereux défis quotidiens. Défis aggravés par la nuisance des travaux qui a fait fermer tant de commerces.

La politique pour réduire les déchets, les collecter, les trier est une catastrophe. On voit partout des dépôts sauvages. Les rats prolifèrent dans la ville.

Le dérèglement climatique est une réalité à laquelle l'action municipale doit répondre.

Nous portons cette volonté.

Le Groupe « Rassemblement de la Gauche et des Écologistes (RGE) »

Clémentine FARDOUX et Denis GRANDJEAN, co-Présidents du groupe RGE, Dominique BENASSAYA NIVET, Alexandre LATZ, Valérie BOISSON, Magali GIOVANNANGELI, Yves PERRIN-TOININ, Arthur SALONE et Jean-Pierre SQUILLARI

LES DISSIMULATIONS DE LA GAUCHE AUBAGNAISE

Alors que les élus de la Gauche aubagnaise conduite par M. Squillari, avec le soutien de M^{me} Fardoux (ancienne membre de LFI) et M. Grandjean (Europe Écologie Les Verts) prétendent vouloir gouverner la ville en montrant leur attachement à la défense du service public, ils se distinguent surtout par leur absence de convictions, de propositions et de vision globale pour l'avenir de notre ville. Davantage préoccupée par le soutien à Gaza et aux Palestiniens dans un seul but de détourner l'attention des vrais enjeux locaux et par l'avidité de conquérir le pouvoir pour imposer une politique dogmatique et doctrinaire, la Gauche aubagnaise n'est que le pâle reflet des anciennes majorités qui ont ruiné les finances de la ville d'Aubagne pendant 49 ans de communisme et qui ont laissé une dette abyssale de plus de 164 millions d'euros. Nous ne voulons pas que nos efforts de bonne gestion budgétaire (50 millions de dette remboursée) soient anéantis par une gauche, dont les seules mesures seraient d'augmenter les impôts et de supprimer les caméras de vidéosurveillance, comme l'a fait le maire de Grenoble (Europe Écologie Les Verts). Contrairement à cette gauche passiste et dogmatique, nous sommes attachés à faire d'Aubagne une ville provençale alliant tradition et modernité où il fait bon vivre, dans le respect de notre devise : « Liberté, Égalité, Fraternité ».

Le Groupe « Les Républicains et Apparentés »

Danielle MENET et Pascal AGOSTINI, co-présidents, Brigitte AMOROS, Jeremy COETTO, Laurent GUEDJ, Matthieu HERMANT, Yoann LEANDRE, Jean-Bernard LOUIS, William MIROUX, Valérie ELBAZ, Geneviève MORFIN, Marc ZANARINI, Léo MOURNAUD, Jeremy PANGOURASSOU, Vincent RUSCONI

AUBAGNE REJOINT LE TOP 300 DES VILLES DE FRANCE OÙ IL FAIT BON VIVRE

Nous sommes particulièrement fiers du classement de la ville d'Aubagne dans le palmarès des 300 villes de France où il fait bon vivre. Après une 324^e place obtenue en 2025, Aubagne se classe 299^e sur les 34 727 villes de France métropolitaine. Ce classement récompense les politiques ambitieuses et déterminantes que nous avons portées pour améliorer votre cadre de vie, renforcer votre sécurité, développer les mobilités, accroître la végétalisation des espaces publics, développer des services publics de proximité, améliorer le patrimoine bâti des écoles, améliorer l'offre de santé sur notre territoire avec la création du nouvel hôpital à l'horizon 2032. Cette belle reconnaissance doit être une fierté collective pour tous les Aubagnais car ce classement reconnaît l'attractivité de notre ville et son dynamisme à l'échelle nationale. Nous souhaitons partager avec vous ce succès, dont une large partie vous revient.

Le Groupe « Les Centres – Nouveau Centre – Modem – UDI – UDE et apparentés »

Magali ROUX et Alain ROUSSET, co-présidents, Stéphanie HARKANE, Zarick KOURICHI, André LEVISSE, Faustine THIBAUD

UNE ÉQUIPE MUNICIPALE PROCHE ET À L'ÉCOUTE DES AUBAGNAISES ET DES AUBAGNAIS

Nous arrivons au terme de ce mandat municipal 2020-2026 au cours duquel nous avons eu le plaisir et la responsabilité de vous représenter au sein du Conseil municipal. Il y a 12 ans, nous avons permis que notre commune tourne la page de plusieurs décennies de gestion communiste. Nous sommes fiers du chemin parcouru et d'avoir privilégié tout au long de ce mandat une approche non partisane et non idéologique dans la gestion des affaires municipales. Nous avons toujours considéré que l'action publique ne se limitait pas à un camp mais que l'intérêt général devait primer sur les intérêts individuels et partisans. L'écoute et le dialogue ont été au centre de notre action au quotidien. Nous avons eu à cœur d'aller à votre rencontre lors des conseils de quartiers (11 par an) pour vous écouter et trouver ensemble des solutions à vos attentes ou lors des consultations publiques organisées à plus grande échelle pour recueillir vos avis sur les projets urbains d'envergure (hôpital, Val' Tram, BHNS...). Aussi, nous formons le vœu que chacun d'entre vous puisse exercer son droit de citoyen les 15 et 22 mars prochains au service d'une démocratie vivante et de proximité. Chaque voix compte pour faire avancer notre belle ville provençale.

Le Groupe « Société civile »

Sophie AMARANTINIS et Philippe AMY, co-présidents, Cécile BOURGUIGNON, Mathilde BARTHELEMY, Franck CHAMLA, Irene DUPLAN, Julie GABRIEL, Patrice JARQUE

À VOS AGENDAS

DIMANCHE 1^{ER} MARS

16° Tournoi rapide d'échecs - Association Cercle d'Echecs Aubagnais
De 8h à 20h, Espace des Libertés

LUNDI 2 MARS

Présentation de la carte et du chéquier Jeunesse 2026
De 11h à 18h, Espace Art et Jeunesse

MARDI 3 MARS

Don du sang
De 15h à 19h30, Salle du Bras d'or

Visites Commentées aux Ateliers Thérèse Neveu
De 15h à 17h, Cour de Clastre

MERCREDI 4 MARS

Les Moments Musicaux - Harpe
16h, Médiathèque

JEUDI 5 MARS

Cross des écoles
De 9h à 16h, Parc Jean Moulin

Atelier Cuisine
De 9h à 14h, Maison de Quartier La Tourtelle

Spectacle LMN Trio
19h, Théâtre Comœdia (la Coulisse)

Visite guidée « Aubagne dans les yeux de Marcel »
Renseignement
www.tourisme-paysdaubagne.fr

VENDREDI 6 MARS

Concert de Jean-Baptiste, candidat à « Incroyable Talent »
20h, Avant-Scène

VENDREDI 6, SAMEDI 7 ET DIMANCHE 8 MARS

29° Salon des Vignerons et de la Gastronomie
Centre des Congrès Agora d'Aubagne

SAMEDI 7 MARS

Petit déjeuner rencontre - Artistes
De 10h30 à 12h, Centre d'Art Contemporain des Pénitents Noirs

Spectacle Anne Roumanoff - L'expérience de la vie
20h, Théâtre Comœdia

Atelier de reliure copte
Renseignement
www.tourisme-paysdaubagne.fr

Remise des prix du Concours de nouvelles 2026 (Provence Poésie)
De 14h à 20h, Maison de la Vie associative

Concert Garlandub
19h, Avant-Scène

SAMEDI 7 ET DIMANCHE 8 MARS

Formation autour des troubles alimentaires et sensoriels chez les personnes autistes - Association À travers les Yeux de Lucas
De 9h à 17h, Salle du Bras d'or (payant)

DIMANCHE 8 MARS

Gala Journée de la Femme - Etoile du Sud
De 14h à 18h, Espace des Libertés

Sortie en calèches - Association La Recampado dei carrate
De 10h à 16h, Domaine de la Font de Mai

Concert de l'Académie de Mandolines de Marseille
16h à 18h, Église Saint Sauveur

Loto LCR Clos Marie-Antoinette
De 15h à 19h, Clos Marie-Antoinette

Visite guidée « Aubagne au féminin »
De 15h à 17h30,
Renseignement
www.tourisme-paysdaubagne.fr

MARDI 10 MARS

5^e édition du Quart d'Heure de Lecture National
10h, Placette de l'Horloge à proximité du Médiabus

DU MARDI 10 AU MARDI 27 MARS

Exposition photo JASS « Regardez-nous » - Vernissage le 10 mars à 17h30
De 11h à 18h, du lundi au vendredi - Espace Art et Jeunesse

MERCREDI 11 MARS

Commémoration - Journée d'hommage aux victimes du terrorisme
17h, Cours Foch

Spectacle pour enfants « Ne m'attends pas »
14h30, Théâtre Comœdia

JEUDI 12 MARS

Présentation « Edition d'artistes » dans le cadre de l'Exposition Images Nomades
De 18h à 21h, Centre d'Art Contemporain Les Pénitents Noirs (sur inscription)

Concert Bloom Bat (sortie de résidence)
18h, Avant-Scène

SAMEDI 14 MARS

Spectacle Rencontre - Ballet Julien Lestel
20h, Théâtre Comœdia

DIMANCHE 15 MARS

Élections municipales - Premier tour

Cross Duathlon d'Aubagne
De 8h à 14h, Plateau des Espillières

MERCREDI 18 MARS

Spectacle de Florentin Fouch - Association STUFF (sortie de résidence)
18h, Théâtre Comœdia (Salle Sicard)

JEUDI 19 MARS

Commémoration - Journée nationale en mémoire des Victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc
17h30, Cours Foch

VENDREDI 20 MARS

Spectacle Erick Baert - Illusion Vocales
20h, Théâtre Comœdia

Les Fables de la Fontaine par les élèves des classes de flûte, alto et théâtre du Conservatoire
19h, Centre d'Art Contemporain Les Pénitents Noirs

SAMEDI 21 MARS

Déchèterie - collecte de proximité
De 9h à 13h, Marché Esplanade Charles de Gaulle

Spectacle La Nuit de la Guitare
20h, Théâtre Comœdia

Printemps des Poètes - Lectures par les élèves du Conservatoire
10h, Parvis du Théâtre Comœdia
15h, Médiathèque

Loto du Comité des Fêtes de Beaudinard
De 15h à 20h, Cercle de Beaudinard

SAMEDI 21 ET SAMEDI 28 MARS

Printemps des Poètes - Atelier d'écriture Nicolas Tardy
De 9h30 à 12h, Médiathèque (sur inscription)

DIMANCHE 22 MARS

Élections municipales - Second tour

Grand concert de printemps, par l'Orchestre d'Harmonie d'Aubagne
17h, Théâtre Comœdia

MARDI 24 MARS

Audition plurielle
19h, Avant-Scène

MERCREDI 25 MARS

Atelier Créatif Printemps des Poètes (Jeu de mots, rimes et poésie à la Manière David Dumortier)
15h, Médiathèque (dès 8 ans sur inscription)

JEUDI 26 MARS

Bal des Seniors - Carnaval
De 14h à 17h, Salle du Bras d'or

JEUDI 26, VENDREDI 27, SAMEDI 28 ET DIMANCHE 29 MARS

Festi'Aubagne - AD2C
Espace des libertés - Contact : AD2C.org

DU VENDREDI 27 AU DIMANCHE 29 MARS

"Les Tréteaux du Charrel" - Festival d'avant la pluie
La Distillerie (réservations : festivalavantlapluie@gmail.com)

SAMEDI 28 MARS

Spectacle The Loop - Molière 2025 de la Comédie
20h, Théâtre Comœdia

DIMANCHE 29 MARS

Concert « Chœur Pro Musica : entre ferveur baroque et émotion chorale »
16h à 18h, Église Saint Sauveur

ÉTAT CIVIL Du 20 janvier au 19 février 2026

BONJOUR LES BÉBÉS

Alma, Camille KRHLI • Hortense, Séverine, Nathalie HOLVOET • Lenzio, Emile, Calogero LOPEZ • Louise PERETTI MICIK • Adélie, Madeleine, Marie CHARLES • Madel, Lionel GARLING TATAH • Baïa NADJEM • Victor RAKOTONDRATSIMA • Thierno, Boubacar BARRY • Erynn, Thalya BOTTIGLIA MALLARET • Lyam, Marcel, Barthélemy SANCHEZ • Germaine, Maya DIARRA • Ysee, Louna, Marie VALERIO • Loucas ANTONIO • Kélia EL HAMMAMI • Oweiss, Ahmed, Fares BENAFLA • Gina, Christine, Françoise, Joy BARROSO • Livia, Jeanne, Zélie REYNAUD BERAUD • Masten MEBAREK • Léon, Nathan, Valentin COLLANGE • Charlie, Nina, Monique GAVRIOUCHENKO • Assia DIABATE • Manasei, Katalina, Atumanakievea LATAL • Vahé ASTIER • Giulia, Céleste, Simone FEUILLERAT • Maryam HIDRI • Antonin, André, Jean-paul CLANCE • Lou, Patricia, Grace EYGLIER • Louisie, Loëmi, Marie DEBAS GHIRARDO • Lysandre, Jacques, Bernard SEGUY • Chloé BRESSY • Elias, Carl, Anthony, Kees COQUILLAT SISSELAAR • Folco, Alfredo TRIPEPI ROVESTI • Calycia, Véronique, Annie BONNEFOY • Marceau, Pierre, Alain JACOMINO • Gabriel, Guy, Marie BERENGIER • Pablo, Patrick, Francis COLONNA • Nour BAH

ILS ONT DIT OUI

Samy LAZLI et Solenn ROUSSEAU • Mathieu, Joseph, Christian ORTU et Sanaa HAKEM

ILS NOUS ONT QUITTÉS

Michel, Georges, Edmond, Thomas CROMBÉ 92 ans • Paulette, Francine, Alexandrine PELLEGRINO Veuve ROMAN 88 ans • Gérard, René CARABIN 73 ans • Elena MORGANTE Epouse CRESPO 88 ans • Solange, Yvette, Gabrielle SIGNORE 74 ans • Michèle, Alexandrine, Angèle BOUISSIN Veuve TIDDA 78 ans • Monique, Carmen MURCIA 73 ans • Maurice, André MAURY 92 ans • Athanase TRINGA 91 ans • Jean, Lucien, André FERRI 85 ans • Pierre, Auguste, Paul BOUNOUS 95 ans • Marie, Louise FERICELLI Veuve RUA 96 ans • Antoine BENSAL 74 ans • Jean, Paul, Jacques, Pierre DEMANY 76 ans • Virtudes GIL CASTILLA Epouse GARCIA 76 ans • Francis, Marius, Justin

MORGANTI 96 ans • Yvonne, Charlotte SCHIANO DI COLA Veuve FERRUCCI 94 ans • Jean, Paul LAÏ 82 ans • Jean, René, Arthur SÉGALA 96 ans • Marius, Antoine FORTUNATI 92 ans • Roland ALFREDI 67 ans • Serge, Gaston, Charles DOTTE 96 ans • Bernard, Jean LIPOWSKI 74 ans • René, Marie DAMOY 95 ans • Jeannine, Gabrielle REBUA Veuve RUGGIERI 84 ans • Jeanne, Catherine, Marie BROLLI Veuve STOLIDI 93 ans • Marie, Jeanne CONTINI Epouse HENRISEY 93 ans • Christiane, Marie-france MANJARD 74 ans • Yvette, Louise DALCO Veuve MARCHETTI 89 ans • Irène CARRASCO Epouse BARRIERE 81 ans • Jacqueline, Thérèse, Régine HEIM Veuve MASSIMELLI 90 ans • Gérard, Charles, Elie RETOR 85 ans • Claude, Dominique TENNERONI 98 ans • Jean, Louis VOLAND 91 ans • Jeannine ANTONI Veuve SERRA 92 ans • Raphaël AZUAR 85 ans • Sylvie, Laure, Huguette QUENUM Epouse LENA 60 ans • Chantal, Andrée, Yvette DUPONT Epouse LAZARO 80 ans • Francisca ARIS Epouse BECKER 90 ans • Michel, Georges, Auguste JEUNEHOMME 82 ans • Rosa NAVARRO Veuve LLORET 92 ans • Clairette MICELI 98 ans • Yvonne NATIVO Veuve BONACINI 94 ans • Roger, Charles BAUDIER 95 ans • Edouard, Marius, Joseph LAUGIER 96 ans • Jeanne, Lina BLANCHI Veuve MARTELLI 86 ans • Suzy, Louise SEVE Veuve LONG 89 ans • Michel, Alphonse, Richard MANSUY 64 ans • Rachid MEGUENNI-TANI 61 ans • Marguerite, Marie, Louise, Sylvie BROCHE 89 ans • Odette GALLI Veuve AZAS 97 ans • Elvira CARULLO Veuve LABOZ 81 ans • Jean-luc, Gustave, Maurice DUMINIL 71 ans • Jean-pierre GALLINA 71 ans • Yves, Louis BEALLET 85 ans • André, Alain INNOCENTI 79 ans • Joseph, Marius BRONDOLLO 98 ans • Daniel, César, Ali CHACHOU 80 ans • Olga, Ermelinda AGU Veuve DORIGO 85 ans • Odoulia CORDOVA Veuve GINESTAR 98 ans • Alexandre, Francois FAGAS 93 ans • Nohara BOURDACHE 64 ans • Patrick, Maurice BLANC 77 ans • Hadda AOUADHI Veuve TRABELSI 75 ans • Mohammed CHEBAB 80 ans • Raymond, Joseph PAULY 83 ans • Paule CAGLIERO Veuve EXPOSITO 90 ans • Joshua, Serge VALENTIN 27 ans • Victor, Jean-pierre SERRE 81 ans • Simone LAGOSANTO Veuve RUIZ 84 ans • Françoise, Jeanne, Madeleine PERRIN 86 ans • Maxime, René, Raphaël BRACQ 91 ans
Gérard, Pierre, Lothar Hausler 66 ans

PHARMACIES DE GARDE

DIMANCHE 1 MARS 2026	DIMANCHE 8 MARS 2026	DIMANCHE 15 MARS 2026	DIMANCHE 22 MARS 2026	DIMANCHE 29 MARS 2026
Pharmacie Cours Foch 7, cours Maréchal Foch 04 42 03 10 33	Pharmacie Bartolini 105, Avenue Marcel Paul 04 42 70 42 42	Pharmacie du Lion 860, route de la légion 04 42 03 10 66	Pharmacie Tourtelle Route nationale 8 04 42 03 06 01	Pharmacie Pin Vert 33, avenue Roger Salengro 04 42 03 15 79

LES PERMANENCES

Accès au droit • Maison de la Justice et du Droit, 26 cours Voltaire, 04 42 36 98 10 • **Espace Aubagne Seniors**, 10 avenue Joseph Fallen, 04 42 18 19 05 • **Action sociale** • CCAS, Immeuble Les Marronniers, avenue Antide-Boyer, 04 42 18 19 54 • **Maison Départementale de la Solidarité de Territoire 5**, rue Lafond, 04 13 31 06 00 • **Associations** • **Maison de la vie associative**, allée Robert-Govi, 04 42 18 17 75 • **Logement** • **Agence Départementale d'Information au Logement (ADIL)**, à la Maison de la Justice et du Droit. Sur RV au 04 42 36 98 10. Conseil financier : sur RV au 04 96 11 12 00 • **Espace Info Energie**, 2 cours Foch, 04 42 03 88 16. Lundi, mardi et mercredi, de 14h à 18h. • **Santé** • **Réseau Bronchiolite Asthme Mucoviscidose** 13, 04 91 75 70 00, de 9h à 18h (urgence en kinésithérapie pédiatrique, praticiens de garde). • **Espace Santé Jeunes**, 18 boulevard Gambetta, 04 42 84 41 08 Du lundi au vendredi, de 12h à 19h. • **Association Fil Rouge Alzheimer**, 10 avenue Joseph Fallen, Espace Aubagne Seniors, 07 81 12 52 68. Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 (sauf le mercredi après-midi). • **Don du sang**. Le 1^{er} mardi de chaque mois, de 15h à 19h30 à l'Espace Bras d'Or. • **Retraites** • **Retraites du régime général**, 6 bis boulevard Ganteaume, sur RV. • **CARSAT Sud-Est** : 3960. Retraites complémentaires : 0820 200 189.

AD2C PRÉSENTE

4^{ÈME} Festival

FESTI'AUBAGNE

RENCONTRES AVEC LES ACTEURS

SÉRIES TÉLÉ • FILMS • THÉÂTRE

Projections • Avant-premières • Théâtre

Rencontres • M'acteurs classes • Dédicaces

Finale nationale Le Grand Casting, Star de demain®

Daniel Prévost > Parrain

Nelly Kafsky > Marraine

26 > 29
MARS 2026

Espace des Libertés
Aubagne

**FESTIVAL
GRATUIT***

*HORS PIÈCE D'OUVERTURE

PROGRAMME ET INVITÉS SUR AD2C.ORG